

Mon courtier énergie groupe lance une offre unique d'accompagnement des entreprises dans la transition énergétique

Bordeaux, le 29 novembre 2023 à 17h45 CET - Mon courtier énergie groupe (code ISIN : FR001400H3A0 - Mnémonique : ALMCE), société de courtage en énergie pour les entreprises, annonce aujourd'hui le lancement d'une offre unique d'accompagnement pour accélérer le développement de son activité de conseil en transition énergétique.

Mon courtier énergie groupe est un acteur majeur sur le secteur du conseil en consommation énergétique des entreprises, dont l'activité s'articule autour de 3 axes : le courtage, la gestion et l'optimisation des contrats et le conseil en transition énergétique.

Le Groupe offre une solution 360° sur le pilotage de la transition énergétique des entreprises, de la maîtrise technique et financière des projets, jusqu'à la négociation des tarifs d'achat d'énergie verte, tout en facilitant l'accès aux aides et financements.

L'offre est basée sur l'identification du besoin client, en réalisant un état des lieux des consommations et une étude de l'écosystème global pour tracer une feuille de route énergétique optimisée, incluant :

- le choix des sources d'énergie verte adaptées (photovoltaïque, biomasse, éolien, ...)
- des solutions de mobilité alternatives (bornes de recharge, flottes de véhicules, mobilité douce, ...)
- l'efficacité énergétique (bilan carbone, audit énergétique, ...).

A l'instar des services historiques de Mon courtier énergie groupe, les solutions proposées visent une optimisation de la facture énergétique en tenant compte du retour sur investissement des entreprises. L'offre sera déployée à grande échelle dès le début 2024, et plusieurs grandes entreprises l'ont déjà adoptée dès la phase de lancement pilote, actuellement en cours.

Charlie Evrard, Fondateur et Président Directeur Général de Mon courtier énergie groupe, déclare : *« Contribuer au développement durable fait partie de l'ADN de Mon courtier énergie groupe depuis la création de l'entreprise. En tant que leader français du courtage en énergie B2B, nous sommes idéalement positionnés pour accompagner nos clients sur le sujet clé de la transition énergétique. Notre offre a été mise au point au sein de notre département dédié, composé d'un bureau d'études et d'une équipe de collaborateurs spécialisés qui accompagneront les clients dans les domaines tels que la production d'énergie verte, la mobilité et l'efficacité énergétique. Je suis ravi du démarrage prometteur de cette nouvelle activité avec d'ores et déjà plusieurs clients, dont certaines grandes signatures qui nous font confiance. L'offre sera déployée de façon progressive durant les prochains mois et montera en puissance à partir de début 2024, en phase avec l'objectif d'atteindre plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe en 2025, tel qu'annoncé au moment de l'introduction en bourse. »*

À propos de Mon courtier énergie groupe :

Fondé en 2017 à Bordeaux, Mon courtier énergie groupe est devenu en seulement quelques années le leader français du courtage en énergie sur le marché du B2B. La mission du Groupe est d'accompagner les entreprises dans leur gestion globale du budget énergie afin de réduire ou d'optimiser leur facture de gaz et/ou d'électricité. L'offre de services de Mon courtier énergie groupe comprend le courtage et conseil en achat d'énergie, la gestion et l'optimisation des contrats et le conseil en transition énergétique.

Mon courtier énergie groupe s'appuie sur l'expertise de plus de 130 personnes réparties au siège et dans les agences « licenciées » en régions.

Pour plus d'informations : www.moncourtierenergie.com



Contacts

Mon courtier énergie groupe

Charlie Evrard

Fondateur et PDG

investisseurs@moncourtierenergie.com

NewCap

Mathilde Bohin / Dusan Oresansky

Relations investisseurs

mce@newcap.eu

T. : 01 44 71 94 94

NewCap

Nicolas Merigeau

Relations médias

mce@newcap.eu

T. : 01 44 71 94 98

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, et non des données historiques, et ne doit pas être interprété comme une garantie que les faits et données énoncés se produiront. Ces déclarations prospectives sont basées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par Mon courtier énergie groupe. Mon courtier énergie groupe opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. L'entreprise n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou la mesure dans laquelle la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait conduire à des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute déclaration prospective. Mon courtier énergie groupe attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et ses flux de trésorerie réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel Mon courtier énergie groupe opère peuvent être significativement différents de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans le présent document. En outre, même si la situation financière, les résultats, les flux de trésorerie et l'évolution du secteur dans lequel Mon courtier énergie groupe opère sont conformes aux informations prévisionnelles contenues dans le présent document, ces résultats ou évolutions peuvent ne pas constituer une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de Mon courtier énergie groupe. Les lecteurs sont invités à examiner attentivement les facteurs de risque décrits dans le document d'enregistrement approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF"), disponible gratuitement sur le site internet de la Société. En cas de réalisation de tout ou partie de ces facteurs de risque ou autres, Mon courtier énergie groupe ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de toute décision ou action prise en relation avec les informations et/ou déclarations contenues dans le présent communiqué de presse ou de tout dommage y afférent. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse. Mon courtier énergie groupe ne s'engage pas à publier des mises à jour de ces informations ou des hypothèses sur lesquelles elles sont fondées, sauf en cas d'obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

Ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription d'actions de Mon courtier énergie groupe dans un quelconque pays.